

Sept. 2025

# SOURCES DE LUMIÈRE #3

VOTRE MAGAZINE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *Alpes Provence Verdon*





# Sommaire



## **p.6 Le village Risk'Investigation**

*Trois jours pour comprendre et mieux appréhender les risques naturels.*

## **p.7 Les instances de la CCAPV décryptées**

*Le fonctionnement de votre Communauté de communes expliqué.*

## **p.14 Grand Angle Les nouvelles filières de tri**

*Zoom sur les nouvelles filières de valorisation.*



## **p.18 Un été bien rempli**

*Cet été, ça bougeait du côté de jeunes dans les centres de loisirs du territoire.*



## **p.20 Rétrospective**

*Retour sur les animations de l'été.*



## **p.23 Sources de découvertes**

*Lily Cirillo a choisi d'interviewer une auteure du territoire en la questionnant sur son métier.*

# Edito

À l'occasion de cette rentrée, nous avons le plaisir de partager avec vous ce nouveau numéro du magazine intercommunal. Les élections municipales approchant (mars 2026), toutes les publications des collectivités sont très encadrées durant cette période, avec un devoir de neutralité. Aussi, dans ce numéro comme dans les deux prochaines éditions, le Président de la Communauté de communes a pris la décision de ne plus rédiger d'édito et la rubrique dédiée à la mise en valeur d'une commune, lors de chaque numéro, est mise en sommeil. Rassurez-vous, ce tour du territoire reprendra dès le printemps prochain.

À travers cette édition de rentrée, nous vous proposons notamment un retour sur les nombreux événements de l'été écoulé, mais aussi un dossier pour mieux comprendre le fonctionnement de votre intercommunalité et de ses instances.

Enfin, la Communauté de communes accueillera les 9, 10 et 11 octobre prochains à Saint-André-les-Alpes une grande animation dénommée le Village Risk'Investigation. Durant 3 jours, des animations et ateliers gratuits seront proposés pour mieux comprendre les risques naturels qui nous environnent et comment s'en préserver. Le jeudi soir, Emma Haziza, experte reconnue à l'international sur l'adaptation climatique, proposera une conférence grand public à la salle polyvalente de Saint-André-les-Alpes. Tout le programme de cette manifestation entièrement gratuite et ouverte à tous est à retrouver dans cette édition du magazine.

Bonne lecture

## MENTIONS LÉGALES RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Maurice Laugier

## ÉDITEUR

Communauté de Communes Alpes Provence  
Verdon Sources de Lumières  
97, Zone Artisanale les Iscles, BP 2  
04170 Saint André les Alpes

## RÉDACTION & CONCEPTION GRAPHIQUE

Service Communication

## TIRAGE

5600 exemplaires

## IMPRESSION

Imprimerie de Haute Provence, ZI Les Iscles,  
04700 La Brillane

## ISSN

3037-5010

## FRÉQUENCE DE PUBLICATION

Bimestriel

## DROITS D'AUTEUR

Tous droits réservés, CCAPV

## DÉPÔT LÉGAL

Premier semestre 2025

## CRÉDITS PHOTOS

Couverture : L'orchestre philharmonique de  
Nantes à Annot © CCAPV

Illustrations : © CCAPV / ECOXYGENE /  
Freepik / SYDEVOM 04



# LA FORÊT, UNE RICHESSE À CULTIVER

*La forêt couvre près des deux tiers du territoire de la CCAPV. Ressource précieuse, réservoir de biodiversité et rempart contre l'érosion des sols et le réchauffement climatique, elle joue un rôle essentiel à l'échelle locale. Pour assurer sa préservation et sa valorisation, la Communauté de communes a adopté une Charte Forestière de Territoire et lancé un appel à projets Forêt destiné à soutenir des initiatives locales concrètes sur le terrain.*

Il suffit de lever les yeux pour le constater : la forêt occupe une place importante dans notre paysage. Cependant, sa valorisation et sa préservation ne sont pas toujours simples au vu de la topographie de notre territoire et du morcellement du foncier forestier. Ces particularités nécessitent d'adapter et de réhabiliter les aménagements existants pour valoriser la ressource forestière et la préserver du risque incendie grandissant.

Pour répondre à ces défis, la CCAPV s'est dotée d'une Charte Forestière de Territoire, après un travail de concertation avec les élus, les partenaires techniques tels que l'Office National des Forêts (ONF), les associations de propriétaires forestiers et d'éleveurs ainsi que les partenaires financiers comme la Région Sud. Ce document vise à gérer durablement les espaces boisés, à soutenir la filière du bois locale, à préserver la diversité des usages (biodiversité, pastoralisme, loisirs), et à protéger cette ressource contre les risques. Ce document permet donc de définir une stratégie commune, déclinée en actions prioritaires.

## DES IDÉES QUI PRENNENT RACINE

Pour donner vie à cette feuille de route, la CCAPV lance chaque année un appel à projets Forêt destiné aux communes, aux associations et aux groupements pastoraux. Doté d'une enveloppe annuelle moyenne de 50 000 euros, il permet de soutenir plusieurs initiatives concrètes sur le territoire depuis 2022.

« Ce n'est jamais assez, mais c'est suffisant pour engager des actions », sourit Jean-François Le Borgne, président de l'Association Fugerétane pour la Rénovation de la Châtaigneraie (AFREC). L'ASL (Association Syndicale Libre) a bénéficié du dispositif en 2024 dans le cadre de la réhabilitation d'une châtaigneraie. « On sort des mots, et on passe à l'action », continue-t-il, évoquant « une aide déterminante permettant de poser un acte concret ».

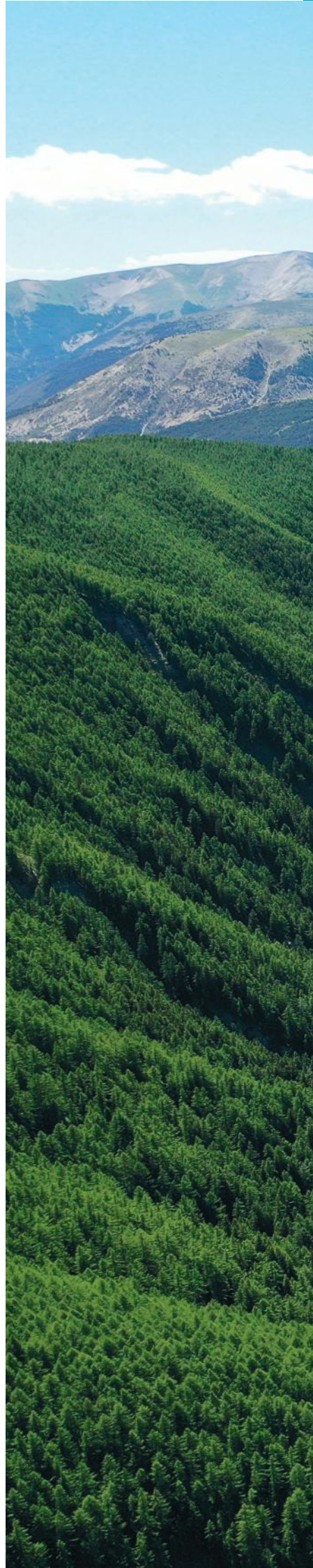
## LES PROJETS SOUTENUS CETTE ANNÉE

Cette année, sept projets ont été retenus dans le cadre de l'appel à projets Forêt. Près de 200 000 euros de travaux seront engagés, avec plus de 62 000 euros de subventions attribuées par la CCAPV. Ces initiatives illustrent la diversité des actions possibles en faveur de la valorisation de la ressource forestière.

À Clumanc, une piste forestière multi-usages sera réhabilitée pour améliorer l'accès à certains secteurs forestiers permettant une meilleure protection du massif contre les incendies, l'exploitation du bois et le pastoralisme (16 960 €, subvention de 8 480 €). La Rochette (23 190 €), Peyroules (4 300 €), Vergons (16 450 €) et Moriez (19 770 €) mèneront des travaux similaires sur leurs pistes, chacun bénéficiant d'un soutien couvrant 50 % du coût des travaux. Deux autres projets ont mis l'accent sur l'utilisation de bois local dans les bâtiments communaux. À Annot, le bardage du gîte communal sera refait pour un montant de 43 855 €, avec une aide de 13 156,65 €. À Villars-Colmars, la rénovation du bardage bois d'un bâtiment public est chiffrée à 75 172,66 €, dont 9 391,45 € pris en charge par la CCAPV.

Ces projets témoignent des dynamiques locales engagées autour de la forêt, en lien avec les spécificités du territoire et la diversité de ses usages. ●

**UNE IDÉE, UN PROJET D'ACTION ? VOUS POUVEZ JOINDRE LA CHARGÉE DE MISSION FORÊT DE LA CCAPV À L'ADRESSE MAIL SUIVANTE : [ARMELLE.URANI@CCAPV.FR](mailto:ARMELLE.URANI@CCAPV.FR)**











Du 9 au 11 octobre prochain, le Village Risk'Investigation, coorganisé par la CCAPV, s'installe à Saint-André-les-Alpes : un événement inédit pour mieux comprendre les risques naturels de notre territoire. Au programme : des animations, des ateliers gratuits et plusieurs conférences, dont celle d'Emma Haziza, experte internationale de la résilience climatique.

## Les temps forts

**Conférences grand public, accès libre et gratuit**

**Judi 9 octobre - 18h**

**Eau, climat et résilience : quels défis pour nos territoires de montagne ?**



Par Emma Haziza, hydrologue, chercheuse et experte reconnue en adaptation climatique.

Docteure de l'École des Mines de Paris, Emma Haziza est l'une des figures les plus influentes en France et en Europe sur les questions liées à l'eau, aux extrêmes climatiques et à la résilience des territoires.

Elle interviendra sur les impacts du changement climatique en zone de montagne et les stratégies pour mieux anticiper, prévenir et faire face aux crises à venir.

**Vendredi 10 octobre - 18h**

**Changement climatique et météo des montagnes : le cas des Alpes du Sud**

Par Paul Marquis, météorologue, fondateur de Météo Service

Un éclairage sur les phénomènes météo typiques de notre région (retour d'Est, Lombarde, neige d'isothermie...) et leur évolution dans le contexte climatique actuel.

**SPECTACLE POUR LES ENFANTS ET LES GRANDS**

**Samedi 11 octobre - 16h**

**Oui, mais si ça arrivait...**

Une pièce de théâtre pour sensibiliser les enfants aux principaux risques majeurs et leur apprendre, de façon simple et ludique, les bons comportements à adopter en cas d'urgence.

Écrite et mise en scène par Renaud Rocher, elle aborde des situations concrètes avec humour et pédagogie.

**Salle polyvalente - Saint-André-les-Alpes**

**Entrée libre et gratuite**

## UN VILLAGE POUR SENSIBILISER, PRÉVENIR ET AGIR

Comment se préparer à une inondation ou à un séisme ? Sauriez-vous réagir en cas d'avalanche ? Quel est l'impact du changement climatique sur la météo de notre territoire ? Autant de questions auxquelles répondra le Village Risk'Investigation, qui s'implantera à Saint-André-les-Alpes du 9 au 11 octobre 2025.

Cette manifestation pédagogique est coorganisée par la Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence et l'Iffo-RME (Institut français des formateurs Risques Majeurs et protection de l'environnement), la Communauté de communes Alpes Provence Verdon et la mairie de Saint-André les Alpes.

Cet événement a pour objectif de sensibiliser petits et grands aux risques naturels majeurs – inondations, avalanches, feux de forêt, mouvements de terrain – dans un contexte de changement climatique croissant. À travers des activités immersives, accessibles à tous, l'événement vise à diffuser une culture du risque permettant à chacun d'adopter les bons réflexes en cas de crise.

## TROIS JOURNÉES POUR APPRENDRE, COMPRENDRE ET ANTICIPER

Le Village Risk'Investigation investira la halle des Sports intercommunale à Saint-André-les-Alpes durant trois jours. Les jeudi 9 et vendredi 10 octobre, il accueillera les classes de 6e et 5e du territoire, pour des ateliers pédagogiques axés sur la prévention des risques naturels.

Le samedi 11 octobre, le village ouvrira ses portes au grand public, de 10h à 16h. La journée se clôturera par une représentation de la pièce « Oui, mais si ça arrivait... », écrite par Bruno Rochet et interprétée par la compagnie Essentiel Éphémère.

## UNE IMMERSION LUDIQUE AU CŒUR DES RISQUES

Plusieurs animations exploiteront des outils numériques immersifs, notamment les masques de réalité virtuelle, pour vivre des situations telles qu'une inondation ou une avalanche en toute sécurité.

Le village accueillera également le Sismo Truck – un camion équipé d'un simulateur de séisme. Une maquette de rivière vous permettra de découvrir et comprendre les dynamiques à l'œuvre dans un cours d'eau en temps normal et en temps de crue. Un escape game sur le thème de l'avalanche, des démonstrations menées par les sapeurs-pompiers, ainsi que d'autres ateliers ludiques viendront ponctuer ces journées.

L'ensemble de ces animations est gratuit, dans une démarche de sensibilisation et de prévention. ●



# Les instances de la CCAPV décryptées

*Dans nos petites communes, la mairie est familière. On croise le maire, la secrétaire de mairie, et même les membres du conseil municipal. Mais connaissez-vous aussi bien votre communauté de communes ? Quoiqu'elle travaille au quotidien sur les 41 communes du territoire, elle semble souvent plus lointaine, et l'on a du mal à comprendre quel est son rôle. On vous explique comment elle fonctionne, concrètement.*

## C'EST QUOI UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ?

En France, les communes ne travaillent pas seules : elles coopèrent entre elles au sein d'une intercommunalité. Cette organisation leur permet de mutualiser leurs moyens et de mener collectivement des actions qu'elles ne pourraient réaliser seules.

Le périmètre de notre intercommunalité a été fixé par l'État en 2017. Il regroupe 41 communes réunies dans un bassin de vie composé de trois vallées, comptant environ 11 700 habitants.

La forme juridique d'une intercommunalité varie selon son nombre d'habitants et la taille de sa commune principale : on parle de communauté d'agglomération au-dessus de 50 000 habitants avec au moins une commune centre regroupant un minimum de 15 000 habitants ou de communauté urbaine au-delà de 250 000 habitants, et au-delà de 400 000 habitants, de métropole. En milieu rural, il s'agit le plus souvent d'une communauté de communes, comme c'est le cas de la CCAPV — Communauté de communes Alpes Provence Verdon, Sources de Lumières.

## UN TERRITOIRE ATYPIQUE ET EXIGEANT

La CCAPV présente cependant un caractère atypique : elle couvre un territoire très vaste — près d'un quart de la superficie des Alpes-de-Haute-Provence — mais n'abrite que 7 % de la population du département. Elle est née de la fusion de cinq intercommunalités — le Moyen Verdon, le Teillon, le Haut Verdon Val d'Allos, Terres de Lumière, et Pays d'Entrevaux —, qui étaient autant de petits bassins de vie distincts. Cette particularité impose de tenir compte des réalités locales : un territoire jalonné de cols et de vallées, où l'organisation des services nécessite de s'adapter aux contraintes naturelles et aux spécificités de chaque secteur.

Autre particularité de notre intercommunalité : elle ne compte pas de commune centre à la population dominante. Les communes principales que sont Annot, Castellane ou encore Saint-André-les-Alpes ne pèsent chacune pas plus de 13% de la population totale de l'intercommunalité. C'est une situation singulière par rapport aux autres intercommunalités de France, mais aussi du Département. On constate en effet la prédominance de Digne-les-Bains sur Provence Alpes

Agglomération, de Manosque au sein de la Communauté Durance Luberon Verdon Agglomération ou encore de Sisteron sur le Sisteronais Buëch.

## DES MISSIONS CONCRÈTES AU SERVICE HABITANTS

La communauté de communes intervient dans de nombreux domaines qui touchent directement la vie quotidienne : aménagement du territoire et urbanisme, politique de l'habitat, développement de l'activité économique, promotion du tourisme, facilitation de l'accès aux droits des usagers avec les France services, gestion des domaines skiables en coopération avec le département, entretien des sentiers de randonnées, accompagnement des actions en faveur de la santé, soutien financier et en ingénierie aux communes, programmation culturelle ou encore rénovation de l'habitat. Elle construit et gère aussi des équipements culturels et sportifs, et propose des services aux familles : crèches, accueils de loisirs, séjours de vacances, bibliothèques, musées.

Elle organise enfin des missions indispensables au fonctionnement du territoire et à sa préservation : gestion des déchets, contrôle des assainissements non collectifs, prévention des inondations, gestion des milieux aquatiques, amélioration énergétique des bâtiments et équipements publics et préservation de l'environnement.

## LES INSTANCES DE DÉCISION ET DE CONCERTATION

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE : L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Le Conseil communautaire est l'instance décisionnelle de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV). Véritable « parlement du territoire », il réunit les représentants des 41 communes membres pour débattre, voter les budgets et prendre les décisions. Comme un conseil municipal, il règle, par ses délibérations, toutes les affaires relevant des compétences communautaires. Ses décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés. Chaque commune y est représentée par au moins un délégué

titulaire, les communes les plus peuplées bénéficiant de plusieurs représentants. Du fait de la configuration atypique du territoire sans commune prédominante, le vote de chaque commune, quelle que soit sa taille, revêt un poids important. En effet, les plus petites communes ne disposant que d'un seul délégué titulaire, représentent à elles seules la majorité (55%) des sièges du conseil communautaire.

Ce Conseil compte au total 61 délégués titulaires, auxquels s'ajoutent des suppléants, uniquement désignés dans les communes disposant d'un seul représentant, pour garantir la continuité de la représentation.

Les séances du conseil communautaire sont ouvertes au public et constituent des moments clefs de la vie intercommunale. C'est là que sont décidés aussi bien des projets structurants — comme la création d'une Halle des sports ou d'une zone d'activités — que des sujets plus techniques, tels que le renouvellement d'une délégation de service public ou l'ajustement de tarifs de services publics.

L'ordre du jour de ces réunions est dense, et les sujets qui y sont présentés sont donc largement préparés en amont dans d'autres instances. La très grande majorité des projets soumis au conseil communautaire ont ainsi déjà fait l'objet d'un consensus de principe, coconstruit avant d'arriver en conseil communautaire.

## LE BUREAU : LA GOUVERNANCE DU QUOTIDIEN

Pour assurer la préparation des dossiers et le suivi régulier de la réalisation des actions, la CCAPV s'appuie sur un Bureau composé du président et de vice-présidents. Ces élus sont choisis parmi les membres du Conseil communautaire, et ils se voient confier des délégations thématiques précises par le Président : finances, environnement, culture, tourisme, jeunesse, développement économique...

Le Bureau incarne la gouvernance opérationnelle de l'intercommunalité. Il se réunit régulièrement pour examiner, modifier et valider les projets avant leur présentation au Conseil, statuer sur certaines affaires relevant des délégations et veiller à la mise en œuvre opérationnelle des décisions adoptées.

Les membres du Bureau jouent également un rôle central dans le lien entre les services et les élus : ils pilotent les projets en cours, ajustent les calendriers d'action et suivent les partenariats. Ils sont en contact régulier avec les services techniques et administratifs de la CCAPV pour assurer la bonne exécution des orientations fixées par le Conseil.

C'est au sein du Bureau que se construit le travail quotidien de l'intercommunalité, à l'échelle d'un territoire vaste et complexe, pour garantir la cohérence et l'exécution des actions entre deux conseils communautaires.



## Besoin de joindre votre Communauté de communes ?

Nous sommes à votre écoute du lundi au vendredi,  
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h30.

TÉL : 04.92.83.68.99 - MÊL : CONTACT@CCAPV.FR

## LES COMMISSIONS : UN TRAVAIL D'EXPERTISE ET DE PRÉPARATION

Afin de coconstruire les propositions de décisions soumises au Conseil communautaire avec les élus des 41 communes, les vice-présidents de la CCAPV animent des commissions thématiques, correspondant à leurs délégations. Ces commissions réunissent des élus municipaux volontaires, issus des communes de toutes tailles, autour de sujets précis comme le tourisme, l'environnement, l'urbanisme, la culture, l'agriculture, les mobilités, l'économie, la petite enfance, etc.

Elles se réunissent plusieurs fois par an pour approfondir les dossiers, recueillir des informations et avis locaux, proposer des solutions concrètes, construire des réponses et identifier contraintes et opportunités. Ces commissions jouent un rôle essentiel de préparation et d'expertise : elles permettent de débattre des projets en amont, de construire les projets de décisions qui seront soumis au Conseil, en y intégrant l'avis et l'expression des besoins spécifiques exprimés par les représentants de toutes les communes du territoire.

Par exemple, la commission Petite enfance et jeunesse peut décider d'étendre l'ouverture des centres de loisirs, de proposer de nouvelles offres d'animation ou encore de revoir les modalités de tarification aux familles. La commission Économie statue sur l'éventuelle construction d'ateliers relais, les tarifs de location et leurs lieux d'implantation, tandis que la commission Gestion des déchets travaille sur le développement de nouvelles filières de recyclage, l'amélioration de la communication auprès des usagers, le déploiement des points de collecte des biodéchets ou encore les tarifs de la redevance.

Ce travail collectif contribue à donner du sens, un ancrage local et de la légitimité aux propositions de décisions qui seront ensuite soumises au conseil communautaire.

## LA CONFÉRENCE DES MAIRES : UN ESPACE D'ÉCHANGES ET DE CONCERTATION

En parallèle des instances décisionnelles, la CCAPV organise régulièrement des Conférences des maires. Cette réunion informelle et non décisionnelle rassemble les maires des 41 communes pour partager des informations sur le territoire, échanger sur les dossiers en cours et recueillir des avis.

La Conférence des maires se tient généralement en amont des réunions du Bureau ou du Conseil communautaire pour anticiper les débats et favoriser la concertation. Elle constitue un lieu privilégié pour faire remonter les préoccupations locales, partager des expériences entre communes et nourrir la réflexion collective sur les orientations du projet de territoire. En renforçant le dialogue entre les Maires, la Conférence contribue à nourrir la cohésion entre des communes aux réalités parfois très différentes, en particulier dans un territoire aussi vaste et contrasté que celui de la CCAPV. C'est un outil précieux pour harmoniser les positions, mieux comprendre les contraintes locales et coconstruire des décisions adaptées aux besoins du terrain. ●





1



2

## DES COMMISSIONS THÉMATIQUES À LA RÉALISATION SUR LE TERRAIN

- 1 - La rénovation des déchetteries du territoire
- 2 - La France Services Itinérante
- 3 - L'atelier de transformation de la Respélido à Annot
- 4 - La Maison de Pays à Beauvezer
- 5 - La Halle des sports à Saint-André-les-Alpes



3



4



5



Le 14 octobre 2025 à Saint-André-les-Alpes

# Forum de l'Emploi – Édition hivernale

C'est désormais un rendez-vous incontournable de l'automne : l'édition hivernale du Forum de l'Emploi se tiendra cette année le **MARDI 14 OCTOBRE 2025, DE 9 H À 12 H, À LA SALLE POLYVALENTE DE SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES**. Organisé par la CCAPV via son réseau France Services, mais aussi avec les acteurs départementaux de l'emploi, cet événement phare a pour objectif de faciliter les rencontres directes entre employeurs et candidats.



## UNE MATINÉE POUR BOOSTER SA RECHERCHE D'EMPLOI

Moment privilégié d'échanges concrets entre recruteurs et demandeurs d'emploi, le forum s'adresse à tous les profils : personnes en recherche d'un emploi saisonnier ou durable, jeunes diplômés, étudiants, salariés en reconversion, etc.

L'événement permet de valoriser ses compétences, d'accéder à des offres variées dans les domaines des services, de l'hôtellerie et de la restauration, du commerce et du tourisme, et surtout de réaliser plusieurs entretiens sur un même lieu. Un vrai gain d'énergie pour celles et ceux qui cherchent à intégrer rapidement le marché du travail local.

Au-delà des offres d'emploi, les participants pourront bénéficier d'un accompagnement individualisé dans leurs démarches, notamment grâce aux ateliers numériques proposés par la CCAPV pour la rédaction ou la mise à jour de leur CV.

Il est d'ailleurs vivement recommandé de venir muni de plusieurs exemplaires de son CV. Pour celles et ceux qui en auraient besoin, des structures comme France Services ou les ateliers numériques sont disponibles en amont pour les accompagner dans cette étape essentielle.

Un stand de partenaires sera également présent avec des représentants de la Mission Locale, de France Travail (ex-Pôle emploi) et de CAP Emploi, afin de répondre aux questions des candidats et des entreprises, et d'informer sur les dispositifs d'accompagnement existants.

Une opportunité aussi pour les entreprises

Le Forum de l'Emploi est également une occasion unique pour les entreprises locales de se rencontrer, d'échanger sur leurs besoins en recrutement, et de diversifier leurs techniques de sélection.

Tout au long de la matinée, des animations rythmeront l'événement, avec notamment la présentation des entreprises participantes et de leurs offres.

## PRINTEMPS 2026 : LANCEMENT D'UNE NOUVELLE ÉDITION À ANNOT

Afin de répondre aux enjeux de mobilité sur le territoire, le Forum de l'Emploi se déclinera également à Annot, dès le printemps 2026. Rendez-vous le 7 avril prochain !

## Du côté des entreprises...

**ENTREPRENEUR OU PORTEUR DE PROJET ?** Tout au long de l'année, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement d'Initiative Alpes Provence, partenaire de la CCAPV. Sa mission : vous soutenir financièrement dans vos démarches de création, de reprise ou de développement d'activité.

Le 3 juillet dernier, un moment convivial a réuni des entrepreneurs déjà accompagnés par le réseau et ses partenaires, à l'ombre des arbres du restaurant Le Vauban à Colmars-les-Alpes. Ce rendez-vous chaleureux a favorisé les échanges, le partage d'expériences et le renforcement des liens entre acteurs économiques du territoire.

Prochain rendez-vous : **MARDI 30 SEPTEMBRE À SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES. De 9 H 30 À 12 H**, une étape du bus de l'entrepreneuriat sera consacrée à une animation autour de l'entrepreneuriat au féminin. Si ce temps d'échange et de réseautage est dédié aux femmes entrepreneuses ou en cours de création d'activité, toutes personnes souhaitant bénéficier de conseils sont également les bienvenues : elles pourront être reçues individuellement, en dehors du groupe, pour un accompagnement personnalisé.



## LE PARC D'ACTIVITÉS DU HAUT VERDON OBTIENT LE LABEL PARC+ NIVEAU 1



Le 25 juin dernier, le parc d'activités intercommunal du Haut Verdon, à Villars-Colmars, a obtenu le label Parc+ niveau 1 (2025–2027). Ce label récompense des aménagements prenant en compte la biodiversité, la préservation des ressources naturelles, la limitation de l'artificialisation des sols et l'intégration dans l'environnement local.

Attribuée par l'Agence régionale de la biodiversité et de l'environnement (ARBE), cette distinction a notamment retenu les actions suivantes : clauses antispéculatives pour la cession des lots, inventaire faune-flore, accompagnement écologique pendant les travaux, plantations adaptées au climat et intégration des bâtiments dans le paysage.

Inauguré en mars 2024, le parc s'étend sur 6 hectares et accueille des activités artisanales locales. Aujourd'hui, 95 % des lots sont réservés ou sous promesse de vente, plusieurs bâtiments sont en activité et d'autres en construction.



### Réparer, réemployer, informer Des entreprises du territoire labellisées

Le dispositif Éco-défis, reconduit en 2025 par la Communauté de communes, accompagne artisans et commerçants dans la réduction de leur impact environnemental et valorise leurs bonnes pratiques.

Co-porté par la Chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI), ce dispositif attribue aux entreprises un label (bronze, argent ou or) en reconnaissance d'actions concrètes en faveur de l'environnement.

Parmi les 60 défis possibles, deux sont mis à l'honneur cette année : communiquer sur les écoproduits et leur provenance, et favoriser la réparation et le réemploi.

Les visites d'entreprises débutent ce mois-ci, avec un objectif de 30 entreprises accompagnées jusqu'à la reconnaissance officielle de leurs actions à l'automne. La remise des distinctions est prévue en novembre.

**Le saviez-vous ?** La région Sud compte plus de 1 100 artisans et commerçants labellisés Éco-défis depuis 2018, dont une cinquantaine sur le territoire de la CCAPV.

Lucie CORRE (CMA PACA) au 06 79 92 22 14 ou par mail : [l.corre@cmar-paca.fr](mailto:l.corre@cmar-paca.fr)  
Emilie BERTHEAS (CCI des AHP) au 06 75 72 42 92 ou par mail : [e.bertheas@digne.cci.fr](mailto:e.bertheas@digne.cci.fr)  
Morvan MENU (CCAPV) au 06 72 52 17 25 ou par mail : [morvan.menou@ccapv.fr](mailto:morvan.menou@ccapv.fr)





**Une étape majeure est franchie dans la construction du futur siège de la CCAPV à Saint-André-les-Alpes.**



**Temporairement interrompus cet été pour préserver la tranquillité de la faune locale, les travaux reprennent dès ce mois-ci à Ratéry**  
**Photo © ECOXYGENE**



# CHANTIERS INTERCOMMUNAUX : ÇA AVANCE !

*Des fondations posées à Saint-André, des projets dessinés à Annot, un nouveau souffle à Ratéry... Cet été, les chantiers ont bien avancé. Petit tour d'horizon de ce qui se construit près de chez vous.*

## SAINT-ANDRÉ-LES-ALPES : LA SALLE CULTURELLE ET LE SIÈGE DE LA CCAPV SORTENT DE TERRE

À Saint-André-les-Alpes, le futur siège intercommunal et la salle culturelle multifonctions adjacente prennent forme. Depuis le début de l'été, le chantier a bien progressé et les premières étapes majeures sont désormais franchies.

Après le renforcement du sol par colonnes ballastées, les fondations ont été posées et les dalles coulées, intégrant déjà les réseaux nécessaires au fonctionnement du bâtiment. La structure bois de la partie bureaux s'élève progressivement, donnant un premier aperçu de ce que sera ce nouvel espace de travail.

Fin août, les murs en béton des espaces sanitaires ont été réalisés. Ils seront suivis ce mois-ci par la pose des murs à ossature bois, isolés en paille — un choix à la fois écologique et performant. La mise hors d'eau et hors d'air de la partie bureaux est attendue courant octobre, avant le montage de la charpente bois de la future salle. Les aménagements extérieurs seront également réalisés à cette période.

Ce bâtiment, conçu pour allier fonctionnalité et exemplarité environnementale, deviendra le cœur administratif de la CCAPV. Moderne, sobre, ancré dans son territoire, il a été pensé pour durer... et pour accueillir au mieux les services et les habitants.

## RATÉRY : UN NOUVEAU TERRAIN DE JEU 4 SAISONS

À Ratéry, les aménagements du centre nordique intercommunal se poursuivent. Durant les mois de mai et juin, plusieurs nouvelles installations ont vu le jour.

Afin de préserver la tranquillité estivale du site, et de ne pas perturber la faune locale — notamment le tétras-lyre, espèce protégée — les travaux ont été temporairement interrompus pendant l'été. Ils reprendront en septembre, avec la mise en place de la signalétique et l'installation des équipements du biathlon (notamment les cibles).

En parallèle, le mobilier du chalet a été remplacé pour offrir un accueil plus confortable aux usagers.

Et ce n'est pas tout : un nouvel espace ludique, conçu pour être accessible toute l'année, est en cours d'aménagement. Il proposera, dès cet hiver, un espace biathlon utilisable hiver comme été, une zone d'apprentissage et de jeux sportifs, une piste de luge, un sentier bien-être, et un parcours de découverte de la nature.

Pensé pour tous les publics, ce lieu valorisera pleinement les richesses naturelles du site, tout en diversifiant les activités proposées à Ratéry.

Rendez-vous cet automne pour découvrir la suite de ces réalisations sur le terrain !

## ANNOT

### LES CONTOURS DE LA HALLE DES SPORTS INTERCOMMUNALE S'AFFINENT

À Annot, la réflexion avance autour du futur équipement sportif intercommunal. Trois cabinets d'architectes, sélectionnés à la suite d'un appel à candidatures, ont présenté leurs esquisses le 28 juillet dernier. Les projets sont actuellement en cours d'analyse.

Le jury se réunira le 4 septembre pour désigner le lauréat, qui pourra ensuite débiter sa mission de maîtrise d'œuvre. Un avant-projet est attendu d'ici la fin de l'année.

Cette halle des sports, attendue par les habitants comme par les associations locales, viendra renforcer le maillage d'équipements sur le territoire, en lien avec les besoins scolaires, sportifs et événementiels. ●



# Recycler mieux, recycler plus, recycler local.

## LES NOUVELLES FILIÈRES DE TRI DANS VOS DÉCHETTERIES

*Mieux trier, c'est aussi mieux recycler. Pour répondre aux enjeux actuels de la gestion des déchets, les déchetteries intercommunales du territoire s'engagent dans une nouvelle dynamique de tri et de valorisation. Le mot d'ordre ? Réduire l'enfouissement et le stockage au strict minimum, et transformer les déchets en ressources. Cette évolution est déjà bien engagée grâce aux nouvelles filières de recyclage désormais en service sur l'ensemble du réseau de la CCAPV.*



### DES DÉCHETTERIES AU SERVICE DE LA TRANSITION

Dispersées sur un territoire vaste, rural et montagneux, les déchetteries intercommunales n'en sont pas moins performantes, modernes et accessibles.

Leur rôle ? Offrir à chaque usager, particulier ou professionnel, une solution simple et gratuite pour trier ses déchets — sans limitation de passage ou de volume.

Et aujourd'hui, leur mission va plus loin : valoriser ce qui, hier encore, finissait sous terre. En quelques années, la CCAPV a ouvert plusieurs filières spécialisées, pour mieux trier et mieux recycler.

### UNE SECONDE VIE POUR LES PLASTIQUES RIGIDES ET PVC

Bacs de jardin, meubles d'extérieur, tubes, tuyaux, jouets encombrants... Ces plastiques solides, longtemps assimilés à des encombrants banals, sont désormais valorisés.

Ce cycle local et durable commence à l'instant où vous les déposez dans la benne dédiée : un bon réflexe qui fait toute la différence dans la lutte contre l'enfouissement des plastiques non biodégradables !

Une fois collectés, ils sont triés selon leur composition. Ils sont ensuite envoyés vers des usines de recyclage françaises où ils sont broyés, fondus, retransformés pour reprendre vie sous la forme de nouveaux objets.

### LE PLÂTRE : LE CHANTIER DU RECYCLAGE EST OUVERT

C'est l'un des matériaux les plus utilisés dans l'aménagement intérieur... et aussi l'un des plus oubliés quand il s'agit de le recycler. Pourtant, le plâtre est 100 % recyclable !

Dans vos déchetteries, les déchets de plâtre (y compris les placoplâtres) sont désormais dirigés vers une filière dédiée. Après broyage et séparation du papier, on obtient une poudre de gypse, prête à intégrer la fabrication de nouvelles plaques. À ce jour, il existe 8 usines de fabrication de plaques de plâtre en France. Ces industriels incorporent entre 10 et 25 % de gypse recyclé dans leurs productions. Et les capacités augmentent. Preuve que rien ne se perd — tout se transforme... y compris vos cloisons !

### LAINES DE VERRE, LAINES DE ROCHE : DEUX FILIÈRES POUR UN RECYCLAGE À L'INFINI

Véritables stars de l'isolation thermique, la laine de verre et la laine de roche se ressemblent. Pourtant, elles ne se recyclent pas de la même manière, et elles font donc l'objet d'une collecte séparée. Votre mission consiste donc à les déposer dans la bonne benne.

La laine de verre peut ensuite être recyclée en calcin, en verre recyclé, ou tout simplement être utilisée pour produire de nouveaux rouleaux d'isolant. La laine de roche est fondue à haute température pour donner naissance à une nouvelle laine de roche, ou à des briquettes pour le secteur de la construction.





**De nouvelles bennes pour mieux trier et mieux valoriser dans les déchetteries du territoire (ici, Pont-de-Gueydan)**



# Zoom

## LES DÉCHETS INERTES : DES TONNES DE POTENTIEL

Également appelés « gravats », les déchets inertes — ces matériaux qui ne brûlent pas, ne se décomposent pas, et ne réagissent pas chimiquement — représentent près de 70 % des déchets du BTP en France. Sur notre territoire, près de 3000 tonnes sont collectées chaque année. Ils sont principalement issus de l'activité des artisans et des entreprises du BTP, mais aussi des travaux que les particuliers réalisent eux-mêmes.

Au premier coup d'œil, les déchets inertes sont lourds, poussiéreux... et pourtant, ils ont de la valeur ! Depuis 2023, ils sont triés en déchetteries.

Ces matériaux sont ensuite acheminés vers des carrières partenaires pour y être concassés et réutilisés en remblai ou aménagement. Une boucle locale, sans transport inutile, sans extraction supplémentaire. Mais pour que ça marche, il faut tout d'abord savoir trier les matériaux... et ça commence dès le chantier !

### QUELS SONT LES DÉCHETS INERTES VALORISABLES ?

Ce sont des matériaux minéraux, propres, secs, non mélangés, qui peuvent être transformés localement. Voici ceux qui peuvent être déposés en déchetterie et valorisés :

- Briques, pierres et parpaings ;
- Béton brut (non ferrailé ou sans autres mélanges) ;
- Carrelage, faïence, céramique ;
- Tuiles, ardoises.

Ces matériaux sont ensuite broyés et réutilisés dans des chantiers de réaménagement de carrières ou de remblaiement.

### ET CEUX QUI NE LE SONT PAS ?

Certains déchets inertes ne peuvent pas être valorisés localement :

- Les terres et les sables ;
- Les gravats mélangés ;
- Les déchets souillés ou composites.

Ils sont orientés vers une filière de stockage spécifique.

### SUR LE CHANTIER : LE BON RÉFLEXE

Le tri des déchets inertes doit commencer dès leur production, c'est-à-dire directement sur le chantier. Prévoyez deux contenants : l'un pour les déchets valorisables, l'autre pour le reste.

Plus c'est trié en amont, plus c'est simple à déposer à votre arrivée à la déchetterie.





## ET SI ON COMMENÇAIT PAR NE PAS JETER ?

Il existe une autre façon de valoriser les déchets : donner. En effet, il arrive que certains objets se révèlent inutiles ou encombrants, alors qu'ils sont encore en très bon état. C'est la raison pour laquelle des **CHALETs DU RÉEMPLOI** sont en libre accès dans vos déchetteries. Vous pouvez y déposer un meuble en bon état, un jouet, un outil... ou y faire de belles trouvailles ! Des gestes simples, à la portée de tous.

La gestion des déchets évolue, et chacun peut jouer un rôle au quotidien.

Les nouvelles filières mises en place dans les déchetteries de la CCAPV offrent à tous les habitants les moyens d'agir concrètement.

- Déposez vos déchets dans les bennes dédiées ;
- Triez dès la production, sur un chantier ou à la maison ;
- Profitez des chalets du réemploi pour donner... ou réutiliser !

Toutes les informations pratiques (accès, horaires, consignes) sont disponibles sur : [WWW.CCAPV.FR](http://WWW.CCAPV.FR)

*Un petit effort aujourd'hui, pour un grand impact demain.  
Merci pour votre engagement.*



# UN ÉTÉ BIEN REMPLI

## dans les accueils de loisirs de la CCAPV !

*Cet été, les accueils de loisirs du territoire réservaient des vacances pleines de surprises aux enfants. Stage d'équitation, d'optimiste ou d'escalade, sorties « nature » ou rencontres culturelles... Un programme bien rempli, marqué par plusieurs temps forts.*

### UNE RENCONTRE MAGIQUE AVEC L'ORCHESTRE NANTES PHILHARMONIE

Arrivés avec leurs instruments, leur énergie et beaucoup de générosité, les musiciens de l'orchestre Nantes Philharmonie ont entamé leur séjour sur le territoire de la CCAPV en partageant un après-midi inoubliable avec les enfants des ACM (accueils collectifs de mineurs), réunis à Allos.

Les enfants ont pu entendre plusieurs pièces en avant-première – de Chicago à la bande originale du Château dans le Ciel. Ils ont ensuite découvert chaque instrument qui compose la formation nantaise. « J'ai trouvé les enfants très à l'écoute », confie l'une des musiciennes. Et s'ils semblaient effectivement captivés, ils ne se sont pas contentés d'observer et d'écouter : ils ont aussi pu participer !

Après plusieurs mois de travail et de préparation à l'école, les plus jeunes ont enfin pu réaliser leur clapping en direct, accompagnés par la Philhar. « C'était mon moment préféré ! », affirme l'un des petits artistes. Les plus grands ont pris place derrière les micros afin d'interpréter les textes écrits en amont avec le slameur Dizzylez.

### LES MOTS À L'HONNEUR : LES JEUNES SLAMEURS SUR SCÈNE À SAINT-BENOÎT

Champion d'Europe de slam, Dizzylez est un artiste complet : auteur, musicien, voyageur et amoureux des mots. Entre influences rap et poésie, il mêle humour, émotion et inventivité dans des textes ciselés. Cet été, il a posé ses valises sur notre territoire pour animer « Écrire en Joie » : des ateliers d'écriture créative organisés pour les enfants de 8 à 12 ans dans le cadre de l'appel à projets « C'est mon Patrimoine ».

Chaque séance s'inspirait d'un lieu patrimonial du territoire. À La Rochette, les enfants ont par exemple exploré le parcours découverte du village ; à Rougon, ils sont partis à la rencontre des vautours. Des expériences marquantes qui ont largement nourri leurs créations : des textes tendres, drôles et poétiques, qu'ils ont eu la fierté d'interpréter le 18 juillet, aux côtés de Dizzylez, lors d'une scène ouverte à Saint-Benoît.

### SURF, BUBBLE FOOT ET KIN-BALL : « MERCREDI, C'EST SORTIE ! » FAIT CARTON PLEIN !

Pour permettre aux enfants des différents accueils de loisirs de se rencontrer et de vivre des activités communes, la CCAPV a lancé le programme « Mercredi, c'est sortie ! ». Objectif : favoriser le lien entre les jeunes des différentes vallées, tout en découvrant de nouveaux lieux et de nouvelles activités.

Entre paintball et escape game, la première sortie à Gréoux-les-Bains a marqué les esprits ! Le 23 juillet, la deuxième édition a conduit les enfants à Bouc-Bel-Air (Bouches-du-Rhône) pour un programme 100 % ludique et sportif. Ils ont pu s'initier au Kin-Ball, qui se pratique avec un ballon géant, au Bubble Foot – drôle de variante du foot dans de grandes bulles gonflables, et au surf indoor – autrement dit, le surf en intérieur, sur une vague artificielle. Cette activité a d'ailleurs été particulièrement plébiscitée par les enfants !

### DES SÉJOURS AU GRAND AIR POUR VIVRE L'AVENTURE

Cet été, les accueils de loisirs ont aussi proposé aux enfants de partir quelques jours en dehors de leur cadre habituel, pour vivre de vraies expériences de camping et de découverte.

Du 9 au 10 juillet, 12 enfants de 7 à 9 ans ont ainsi pris la direction de La Colle-Saint-Michel pour un séjour en pleine nature, accompagnés de deux animateurs. Au programme : installation du campement au camping à la ferme de Cédric Ricaud, éleveur d'ânes, course d'orientation dans le hameau, repas de pâtes bolognaises, grillade de marshmallows et observation des étoiles.

Le lendemain, une randonnée de quatre heures avec les ânes a permis aux enfants de découvrir autrement leur territoire... et de se laisser porter à tour de rôle !

Autre destination : Valdeblore, en partenariat avec l'AEP Le Roc de Castellane. Douze jeunes âgés de 10 à 12 ans, venus des quatre coins du territoire, ont retrouvé douze camarades de Castellane pour un séjour au camping de Saint-Dalmas, dans la vallée de la Tinée.

La première journée a permis de faire connaissance à Saint-Julien-du-Verdon, à travers des jeux collectifs, puis de préparer ensemble l'organisation des tentes, des menus et des veillées.

Ensuite, place à l'aventure : escape game dans Saint-Dalmas, randonnée avec des accompagnateurs en montagne jusqu'au sommet du Caïre Gros (800 m de dénivelé – un défi qui a pu être relevé grâce à la motivation des jeunes marcheurs !) et visite du Parc Alpha Loup.

De quoi rentrer avec de beaux souvenirs... et quelques muscles en plus ! ●



# *L'album photo de l'été*

*Stage d'escalade*



*Rencontre avec les ânes*



*Baignade et pêche*



*Scène ouverte avec Dizzylez*



*Une journée avec la Philhar*



*Mercredi, c'est sortie !*









# RÉTROSPECTIVE

## Les temps forts de la saison estivale

*Concerts, spectacles, patrimoine, animation d'ateliers et rendez-vous sportifs : l'été a été riche en émotions et en découvertes sur l'ensemble du territoire. Retour sur les moments forts d'une saison estivale placée sous le signe du partage, de la culture et de la convivialité.*

### L'ORCHESTRE PHILHARMONIQUE DE NANTES

Emmenés par leur chef d'orchestre, Frédéric Oster, les 63 musiciens de la « Philar » qui avaient fait le déplacement ont illuminé le week-end du 14 juillet de leur bonne humeur et de leur talent. Le temps de trois soirées – à Annot, Castellane et Saint-André-les-Alpes – ils ont enchanté près de 1700 spectateurs avec des œuvres classiques et des airs plus contemporains, pop ou jazzy.

Ces concerts exceptionnels constituaient l'aboutissement d'une année de travail avec les enfants du territoire : un travail à distance qui s'est concrétisé le 11 juillet dernier à Allos. Le temps d'un après-midi « en chanté », les enfants des centres de loisirs du territoire ont profité d'un concert pédagogique privé avec l'orchestre nantais. Grâce à l'artiste Dizzylez, ils ont même pu slammer avec les musiciens – sans oublier un clapping mémorable sur Rolling in the Deep d'Adele, travaillé avec Claire et Julien, salariés de la CCAPV intervenant dans toutes les écoles du territoire, qui leur enseignent la musique tout au long de l'année.

### ESCAPADES EN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

Cet été, les amateurs de patrimoine avaient rendez-vous en Pays d'Art et d'Histoire pour (re)découvrir les villages et hameaux du territoire à travers concerts, spectacles et animations. Ces journées ont été ponctuées par l'action « On donne la parole aux habitants » : des visites atypiques qui ont permis d'écouter les récits et souvenirs des villageois.

Les plus jeunes n'étaient pas en reste grâce à l'opération « C'est mon patrimoine » : du 9 au 18 juillet, l'artiste slammeur Dizzylez a sillonné le territoire pour animer des ateliers d'écriture créative auprès des enfants de 8 à 12 ans accueillis dans les centres de loisirs. Les artistes en herbe ont présenté leurs textes lors d'une scène ouverte à Saint-Benoît (voir p.18-19).

### DANS LES MUSÉES INTERCOMMUNAUX

Les musées intercommunaux, dont l'entrée est gratuite pour tous, ont été le cadre de nombreux spectacles et animations ponctués de plusieurs temps forts. À la Mure-Argens, la Minoterie a notamment accueilli le festival Xylofil. Organisé par l'Âne Hautain & le Bélier Sauvage – qui célébrait cette année ses 20 ans – cet événement dédié à la gravure a accueilli petits et grands pour des ateliers d'initiation gratuits. Cette 16ème édition sur le thème « Japon, entre fantasme et réalité » a également été l'occasion de découvrir les œuvres d'artistes contemporains exposées dans les salles du musée.

À Barrême, le musée de la Distillerie accueillait quant à lui la fête de la Lavande : une belle occasion de découvrir

les secrets du musée et de la lavande fine. Les jardins ont également été le cadre d'un surprenant buffet, durant lequel les convives ont été invités à savourer plats raffinés et grand crus... sous forme de parfum !

### DU CÔTÉ DES MÉDIATHÈQUES ET BIBLIOTHÈQUES

Tout au long de la saison estivale, le réseau intercommunal des médiathèques et bibliothèques proposait de la lecture – évidemment ! – et un grand nombre d'ateliers et animations. Tandis que les plus petits se laissaient emporter par Le Moment du Conte, les plus grands étaient invités à une Manga Party. L'occasion de partager des coups de cœur, des discussions passionnées et de nombreuses activités ludiques autour du manga.

### LES ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

La saison estivale a également été ponctuée par des rendez-vous sportifs. Cette année, le Grand Rallye VTT TransVerdon fêtait ses 10 ans. Et pour cette édition anniversaire, les pilotes venus de toute l'Europe se sont élancés le 30 juin à la découverte de plusieurs étapes inédites. Parmi eux, Morgane Jonnier, 3 fois championne de France d'enduro et habituée du circuit international Enduro World Series (EWS). Ils ont notamment fait un passage par Entrevaux, pour une montée atypique jusqu'à la Citadelle. L'aventure s'est achevée le 4 juillet à Colmars-les-Alpes.

Les amateurs de vélo de route ont quant à eux pu profiter de l'opération « Cols et routes réservés aux cyclistes » organisée en partenariat avec le département. Ils ont ainsi pu s'attaquer au Col de Féline ou encore au Col des Champs en toute sérénité, puisque la route leur était exclusivement réservée le temps d'une matinée.

Envie de prolonger les vacances ? La programmation culturelle se poursuit ! Retrouvez l'ensemble des rendez-vous dans l'agenda culturel, disponible en ligne :

[WWW.CCAPV.FR](http://WWW.CCAPV.FR) •

### JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Les 20 et 21 septembre prochains  
Téléchargez le programme complet :



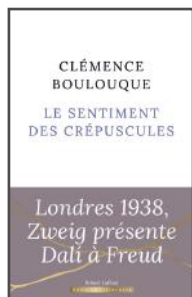


# Les coups de coeur des bénévoles



Surprenants, émouvants, intrigants... Les bénévoles du réseau intercommunal des médiathèques partagent avec vous leur plus belles découvertes. Laissez-vous inspirer !

## Le sentiment des crépuscules, **CLÉMENCE BOULOUQUE**



Nous sommes en juillet 1938. L'auteure nous invite chez Freud, très malade, à prendre le thé mais pas avec n'importe qui. Stefan Zweig a organisé une rencontre avec Salvador Dali qui adore le Maître et veut lui offrir un tableau. Il est accompagné de son épouse Gala et de son agent. Anna la fille de Freud les accueille.

Freud et Zweig, amis de longue date, sont tous deux des exilés ayant fui le nazisme. Autrichiens juifs et non pas juifs autrichiens que la démocratie n'a pas su protéger, ils sont traversés par la nostalgie, le tristesse et la peur car des groupes nazis existent aussi à Londres.

Dans cet appartement sans âme, la douleur de l'exil plane et chacun se dévoilera malgré les facéties de Dali pour qui l'art est la procuration donné à autrui pour parler de soi et dont le but est d'être riche à New York. Deux mondes se côtoient : le leur où on leur apprenait jeunes à être vieux et le sien où on laissera les vieux être infantiles.

La richesse des dialogues qui se nouent pendant ce moment historique nous entraînera dans une longue méditation et le désir de relire Freud, Zweig et de retourner à Cadaqués.

**RAYMONDE BIÈVRE- BARRÈME**

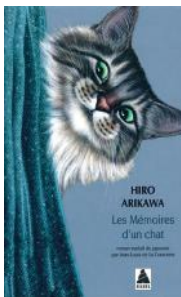
## La Passeuse de mots, **ALRIC & JENNIFER TWICE**



Une épopée, quête épique, Aventure avec un grand A, et des personnages attachants. Le tout dans l'écrin d'un univers bien construit, et vous serez conquis !

**CLÉMENTINE, ALLOS**

## Les mémoires d'un chat, **HIRO ARIKAWA**



Prenant, surprenant, profond, plein d'humour... Beau roman sur l'amitié, les liens qui unissent l'homme et l'animal, belle écriture.

**CHARLETTE, ANNOT**

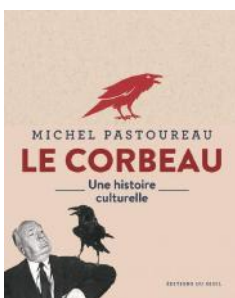
## Les guerriers de l'hiver, **OLIVIER NOREK**



Un livre poignant, cruel de vérité à notre époque. On ne lâche plus ce livre quand on l'a commencé. Une histoire vraie servie par une écriture exceptionnelle.

**CLÉMENTINE, ALLOS**

## Le Corbeau, une histoire culturelle, **MICHEL PASTOUREAU**



Une véritable mine d'informations, de la légende à la littérature, en passant par le symbole. Le tout parsemé d'anecdotes. La plume de Pastoureau est si légère qu'elle nous happe tout de suite !

**L'ÉQUIPE DE LA MÉDIATHÈQUE D'ALLOS**

## Jeunesse

*Le voyage du Boulanger, Chen Wen-Sheng*

<< Et soudainement, l'histoire se dévoile sous les dessins, et on comprend tout... >>

**Manon - Thorame-Basse**





*Lily Cirillo, adolescente de quinze ans, a choisi d'interviewer une auteure du territoire en la questionnant sur son métier.*



## Rencontre avec une auteure du territoire *Jessica Armani alias Nettle Peregrine*

***Nettle Peregrine, de son vrai nom Jessica Armani, est auteure à temps perdu depuis une dizaine d'années. Sans jamais avoir fait de cette passion un métier à proprement parler, elle compte déjà trois livres à son actif, avec de futures œuvres prévues pour cette année.***

Dans cette interview, l'auteure nous a surtout parlé de son premier roman : *Les mystères de Noah*. Dans un « monde magique, rempli d'aventures, de créatures fantastiques et imaginaires », inspiré des paysages de notre région, le jeune Noah évolue et se cherche tout en vivant de belles aventures.

L'écriture de ce roman est à la base un projet familial. L'auteure nous raconte que les débuts de son histoire sont nés dans les contes qu'elle relatait à ses fils. Elle explique que depuis toute jeune elle aime écrire; elle s'isole dans le calme, le matin très tôt ou le soir, et laisse cours à son imagination. Malgré le fait que ce livre soit à l'origine d'une affaire familiale, les personnages dans ce roman ne sont pas inspirés de ses proches, mis à part Noah qui représente la singularité de ses fils.

L'écriture n'est pas toujours très fluide, nous raconte-t-elle, alors pour gérer ces moments, elle choisit de laisser son manuscrit de côté quelque temps.

Si *Les mystères de Noah* se déroule dans un univers plutôt fantastique, l'auteure peut changer totalement de thème : notamment dans son roman *Elzya et l'ancre de la folie* qui est un thriller fantastique.

Le temps d'écriture de chacun des livres peut varier ; par exemple l'écriture des *Mystères de Noah* a été assez long, étant donné que c'était tout d'abord un projet familial et que la suite n'était pas prévue. L'écriture d'*Elzya* a été beaucoup plus rapide car l'auteure « avait déjà un pied à l'étrier ». Elle commence

un temps d'écriture en suivant un « plan » mais très vite les personnages prennent vie et l'histoire l'embarque.

Malgré les idées qui affluent, il ne lui est jamais arrivé d'écrire deux histoires en même temps.

L'auteure nous préconise de prendre beaucoup de temps lorsqu'on commence à écrire une histoire, elle nous conseille d'être très disponible : « Il y a des personnes qui vont écrire à une période de leur vie où ils ne sont pas bien ou d'autres qui sont en paix avec eux-mêmes. Ça dépend vraiment de chaque personne. ». Il faut prendre le temps lorsque l'on écrit une histoire.

Toutes ces histoires sont des livres auto-édités ; elles ont toutes été écrites pendant son temps libre.

Le métier d'auteur est assez ingrat : il demande énormément de temps pour un résultat qui peut être parfois décevant. La reconnaissance n'est pas toujours immédiate.

Elle s'est fait connaître notamment en exposant et en dédiant ses livres dans les petits commerces territoriaux. Elle salue d'ailleurs et remercie les commerçants qui soutiennent les auteurs.

On peut retrouver ses livres dans les librairies et les tabacs de la vallée. Elle peut être présente dans les salons du livre mais aussi sur les marchés en été et les marchés de Noël.

*Lily Cirillo*



## Le coin des artistes



**TU AS ENTRE 6 ET 15 ANS ?**

Ce magazine est aussi le tien !

**TU AS UNE QUESTION, UNE IDÉE OU UN SUJET QUI TE PASSIONNE ?**

Écris-nous et tu pourrais être mis à l'honneur dans un prochain numéro en devenant rédacteur en chef d'une page du journal !

**ÉCRIS À [JOURNAL@CCAPV.FR](mailto:JOURNAL@CCAPV.FR) OU APPELLE LE 06 70 27 61 21**